



Phase complémentaire : une 2nde chance sur Parcoursup

15 juin – 14 septembre 2023

Conférence animée par le SUIO

Retransmission en direct sur :

https://webtv.parisnanterre.fr/lives/live_amphi-a3_bat_a/

Objectif de cette séance

Utiliser au mieux la phase complémentaire Parcoursup pour se réorienter ou intégrer des études supérieures.

Déroulement de la conférence

- **Je participe à la phase complémentaire**
 - Suis-je vraiment concerné ?
 - Quels vœux puis-je sélectionner ?
 - Comment et quand candidater ?
 - Et pour les propositions d'admission ?

- **Et si malgré tout je restais sans proposition ?**
 - Je saisis la CAES
 - Je cherche une formation hors Parcoursup
 - Je m'enrichis à travers une expérience différente

Je participe à la phase
complémentaire

Suis-je vraiment concerné ?

La phase complémentaire, **c'est pour tous les candidats à une première année dans le Supérieur** concernés* par la procédure Parcoursup !

- Les candidats n'ayant reçu aucune proposition d'admission en phase principale
- Les candidats ayant reçu/accepté une proposition d'admission mais souhaitant candidater dans une autre formation
- Les candidats qui n'ont pas confirmé de vœux en phase principale
- Les candidats non inscrits en phase principale

** Ne sont pas concernés les candidats de l'étranger dont les études en France sont soumises à l'obtention d'un visa et n'en disposant pas au 15 juin 2023*

Quels vœux puis-je sélectionner ?

La phase complémentaire, c'est l'opportunité de candidater dans des formations qui ont encore des places disponibles

Une formation a des places disponibles quand :

- Il n'y a plus de candidats en liste d'attente
- Les capacités d'accueil de la formation sont supérieures au nombre de propositions acceptées ou en attente de réponse auprès des candidats

Attention : le nombre de places disponibles évolue tous les jours en fonction des réponses aux propositions d'admission. Ainsi, ***une formation peut entrer ou sortir de la phase complémentaire à tout moment !***

Seules les formations correspondant au type de bac du candidat et ayant des places disponibles apparaissent dans le moteur de recherche en phase complémentaire (notamment les BUT et BTS)

Les formations UPN en PC en 2022

- Licences
 - Humanités EAD : Humanité Sciences Humaines, Humanité et Danse
 - LEA : Tout couple de langues sans l'anglais
 - Lettres : Littérature française, francophone et comparée
 - LLCER : Allemand, Espagnol, Italien
 - Droit FR-Etranger : Common Law (campus d'Essex), Allemand, Russe
 - Economie et Gestion (cursus international) Franco-: Anglais, Allemand, Espagnol
 - CMI: Economie et Gestion, Géographie et aménagement, Sciences pour l'ingénieur
- Licence Doubles diplômés
 - Humanités (humanités classiques, arts et patrimoine) et DU Cultures, langues et rhétorique
 - Humanités (humanités et sciences humaines) et DU Cultures, langues et rhétorique
- Double Licences
 - Science Langage / LLCER Espagnol
 - Histoire/Géographie et Aménagement
 - Histoire/LLCER Espagnol
 - LLCER/LLCER : Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, Anglais/Italien, Espagnol/Portugal

Quand et comment candidater ?

La phase complémentaire, ça fonctionne comme la phase principale, seul le calendrier et les délais changent

- **S'inscrire** sur Parcoursup (si besoin) : 15/06/2023 au 12/09/2023 (inclus)
 - Où ? Dans la rubrique «Admission », cliquer sur « Je participe à la phase complémentaire »
- **Sélectionner** des vœux :
 - « votre dossier » sélectionner « vœux/vœux en phase complémentaire » puis cliquer sur « Ajouter un vœu »
 - Jusqu'à 10 nouveaux vœux à temps plein + 10 vœux en apprentissage
 - Vous ne pouvez pas formuler un vœu identique à un vœu déjà formulé en phase principale
- **Confirmer** ses vœux : pas besoin ! Il suffit de saisir le Projet de Formation Motivé avant d'ajouter le vœu à son dossier et de compléter avec les éventuelles autres pièces demandées pour transmettre votre candidature à la formation.

Et pour les propositions d'admissions ?

La phase complémentaire, ça fonctionne comme la phase principale, seul le calendrier et les délais changent

- **Recevoir des propositions** d'admission : 16/06/2023 jusqu'au 14/09/2023
 - suspension estivale 14/07/2023 au 23/08/2023 inclus pour les formations sélectives et les retours « oui-si ».
 - Jusqu'à 8 jours après avoir formuler votre vœu
- **Répondre aux propositions** d'admission : 16/06/2023 jusqu'au 14/09/2023
 - Délai de retour d'admission 2 jours jusqu'au 23/08/2023, puis 1 jour
- **S'inscrire** : en fonction des dates de l'établissement

Et pour les propositions d'admission ?

- **Je reçois une proposition d'admission : je réponds dans les délais !!**

Je peux accepter une proposition d'admission et conserver d'autres vœux en attente jusqu'au 7 juillet, même s'il s'agit de vœux de phase principale.

Si je ne réponds pas dans les délais, je dispose de 3 jours pour indiquer si je souhaite garder mes autres vœux en attente !!!

- **Je reçois plusieurs propositions : je ne peux en garder qu'une seule.**

Je peux garder une proposition d'admission reçue en phase complémentaire au dépens d'une proposition d'admission reçue en phase principale.

Il n'y a plus de propositions d'admission en attente ! Les réponses possibles :

Formation non sélective : Oui ou Oui Si

Formation sélective : Oui ou Non

Et si malgré tout je restais sans proposition ?

Je saisis la CAES

Qui ?

→ La CAES, ou **Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur**

C'est quoi ?

→ Une instance gérée par l'Académie en lien avec les établissements de l'ES

Pourquoi la saisir ?

→ Sa mission est d'aider les candidats à trouver une place dans une formation de l'ES

Il y a des conditions ? Oui :

- Etre en cours d'obtention ou avoir obtenu son bac après 2019
- N'avoir reçu aucune proposition de phase principale au 1^{er} juillet
- Et/ou avoir reçu au moins une réponse négative en phase complémentaire

Quand ?

→ Au plus tôt à partir du 1^{er} juillet

Comment m'y prendre ?

- Dans la rubrique « Mes vœux / Préférences et autres projets », je complète ma préférence en indiquant mon souhait de formation préféré
- Dans la rubrique contact de mon dossier Parcoursup, je rédige un message en sélectionnant l'objet « Solliciter la CAES »

Je saisis la CAES

Et après ?

→ Le rectorat de l'Académie me contacte pour discuter de mon projet de formation, obtenir les précisions qu'il juge nécessaire et contacte également les EES pour s'enquérir des places disponibles afin de trouver une proposition convenable.

Est-ce que je reçois une proposition à coup sûr ?

→ Malheureusement, non. S'il trouve une place disponible dans une formation proche de mon projet, de mes acquis de formation, de mes compétences et de mes préférences, le rectorat m'adressera une proposition d'inscription.

Comment augmenter mes chances ?

→ Dans cette situation, il est clair que je ne peux pas tout avoir. Des compromis s'imposent pour augmenter mes chances de trouver une place dans une formation (m'ouvrir à d'autres filières proches de ma discipline de prédilection, à l'apprentissage, à la mobilité géographique...).

Est-ce que ça sera long ?

→ Les discussions peuvent prendre du temps, notamment en raison des congés d'été, et n'aboutir que dans le courant du mois de septembre !!!

Suis-je obligé d'accepter si je reçois une proposition qui ne m'intéresse pas ?

→ Si au final la proposition ne m'intéresse pas, je peux la refuser. Dans ce cas, je renonce à l'accompagnement de la CAES. Je dois donc trouver une solution par moi-même.

Je cherche une formation hors Parcoursup

Des formations qui proposent une procédure d'admission hors Parcoursup, ça existe encore !

Plusieurs types d'établissements proposent des admissions hors Parcoursup

- CNAM, CNAM CFA et AFPA
- Ecoles d'entreprise ou de branche professionnelle (Véolia, Groupe ESI, immobilier)
- Ecoles de commerce (ESC Compiègne, ESSCA, KEDGE Business school, ISG)
- Ecoles spécialisées privées (Elysées Marbeuf, EICAR)
- Etablissements consulaires (CFA ou Ecole gérée par une CCI ou une CMA ou une CA)
- Ecole d'ingénieur (ESIEE Paris, Ecole d'ingénieurs de PURPAN, ISEP Paris, EPS)

Pour différents types de formations

- Formations diplômantes (BTS-BTSA, DE, DEUST)
- Certificats d'école (Bachelor)
- Titres certifiés (inscrits au RNCP)

Dans des domaines variés

Arts, Banque-Assurance, Communication-Commerce-Marketing, Comptabilité, Environnement, Immobilier, Informatique, Management-Gestion-Finance, Optique, Préparateur en pharmacie, Ressources Humaines, Sciences et Techniques, Tourisme...



Ressources utiles

Parcoursup

- Numéro Vert : **0 800 400 070**

Phase complémentaire

- [FAQ Parcoursup](#) => Participer à la phase complémentaire
- [Tutoriel Parcoursup](#) (vidéos)

CAES

- [FAQ Parcoursup](#) => Accompagnement à chaque étape

Formations hors Parcoursup

- [Salon Studyrama 24 juin - Où s'inscrire encore ? et Formations en Alternance](#)
- [Studyrama - Annuaire des formations qui recrutent encore](#)
- [Studyrama – LIVE sur les inscriptions hors Parcoursup \(MAJ 16 mai\)](#)
- [CNAM](#) et [CNAM CFA](#)
- [ONISEP - Statut des établissements privés](#)
- [Les différents types de formation en France](#)
- [L'Etudiant - Différence entre Bachelor et Licence](#)

Je m'enrichis à travers une expérience différente

Une pause dans les études, ça permet de souffler, de prendre du recul, de réfléchir à la manière dont on souhaite vivre plus tard.

Ca permet aussi de vivre des expériences différentes, d'acquérir et/ou de développer des compétences, de réfléchir et/ou de poser des bases pour la suite de son parcours, d'élargir son horizon professionnel !

Engagements

- Bénévolat Associatif ou Humanitaire
- Chantier d'Initiative Locale ou Chantier Humanitaire
- Corps Européen de Solidarité (CES)
- Service civique en France ou à l'International
- Volontariat International en Administration (VIA) ou en Entreprise (VIE)
- Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)
- Woofing....

Emplois rémunérés

- Emplois salariés (CDD, CDI, Intérim, Vacation...)
- Entrepreneuriat
- Emplois en France ou à l'étranger

Ressources utiles

Engagements

- [Bénévolat](#)
- [Chantiers](#)
- [CES](#)
- [Service civique](#)
- [VIE et VIA](#)
- [VSI](#)
- [Woofing](#)
- [Ministère de la Jeunesse - Citoyenneté](#)
- [Fond de Coopération de la Jeunesse](#)
- [Association France Volontaires](#)
- [Association Solidarités Jeunesse](#)

Emplois rémunérés

- [Pôle Emploi](#)
- [Randstad Intérim](#)
- [Place Emploi Public](#)
- [Agence pour la Création d'Entreprises](#)
- [Agence Erasmus +](#)
- [Permis Vacances Travail](#)
- [Bourse à l'Emploi en Europe](#)



Contacts

SUIO

En salle E14 - Bâtiment Ramnoux

Lundi au Vendredi : 9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Tél. : 01.40.97.75.34

Mail : suio@liste.parisnanterre.fr

<https://scuioip.parisnanterre.fr/>